

Carcassonne, le 10 février 2023

L'aéroport de Carcassonne récompensé pour son engagement en faveur de la biodiversité !

L'association Aéro Biodiversité remettait hier les labels Aérobio aux aéroports ayant une démarche de préservation de la biodiversité. L'aéroport de Carcassonne a obtenu le label niveau 2.

Le label Aérobio

Le label a été créé en 2021. Les aéroports candidats, partenaires de l'association réalisent ce rapport sur leurs propres engagements, sur la base de critères définis par le comité scientifique de l'association issu du MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle).

La décision d'attribution du label, comprenant trois niveaux, est préanalysée par les équipes d'Aéro Biodiversité avant d'être décidée, de façon indépendante et éthique, par le Conseil Scientifique issu du MNHN.

Le label couvre quatre thématiques :

- La biodiversité
- L'investissement du personnel
- La communication
- L'ancrage territorial

Le label Aérobio comporte trois niveaux selon le degré d'engagement des aéroports dans l'ensemble de ces secteurs, le niveau 3 étant le plus exigeant. Le label est attribué pour une durée de 3 ans.

En France, seulement 8 aéroports sont labellisés dont les 3 plateformes gérées par la SPLAR (Société Publique Locale Aéroportuaire Régionale).

L'engagement de l'aéroport de Carcassonne

L'aéroport Sud de France Carcassonne est partenaire de l'association Aéro Biodiversité depuis 2019. Créée en 2015 en partenariat avec le groupe Air France, la Direction Générale de l'Aviation Civile et le Muséum national d'Histoire naturelle, l'association Aéro Biodiversité œuvre à l'observation et l'étude des écosystèmes des aéroports participants.

Les objectifs de ce partenariat sont :

- D'évaluer la biodiversité par la science participative
- D'améliorer la biodiversité (et la sécurité) par des actions enrichissantes
- De faire connaître la biodiversité via des campagnes de promotion et d'éducation

L'aéroport de Carcassonne c'est : 130 espèces végétales dont 7 sortes d'orchidées, 35 espèces d'oiseaux présents ou de passage et 14 espèces de chauves-souris.

A propos de l'aéroport de Carcassonne

L'aéroport Sud de France de Carcassonne est la propriété de la Région Occitanie.

L'exploitation de l'aéroport a été confiée à la Société Publique Locale Aéroportuaire depuis le 1er Janvier 2020. L'aéroport de Carcassonne emploie 70 salariés à temps plein.

www.aeroport-carcassonne.com

Alexandre MAGINEL
Chargé de marketing / communication
alexandre.maginel@aeroports-laregion.fr